

S'enraciner par l'emploi

Que ce soit pour la recherche d'emploi, les programmes d'employabilité ou le démarrage d'entreprise, plusieurs organisations offrent des services dans l'ensemble de la MRC de la Vallée-de-l'Or.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI D'ABITIBI-EST

Accompagne les personnes de 16 à 35 ans dans leur insertion sociale et professionnelle en offrant des services personnalisés :

- Services et soutien à la recherche d'emploi
- Information et orientation scolaire et professionnelle
- Service d'aide à l'établissement
- Etc.

WWW.CJEAQ.CA

VAL-D'OR

455, 3^e Avenue, suite 201
J9P 1S3
819 825-5627
Sans frais : 1 844 419-1764
info@cjeae.qc.ca

MALARTIC

866, rue Royale, suite 107
J0Y 1Z0
819 757-4141, poste 301
Sans frais : 1 844 419-1764
malartic@cjeae.qc.ca

SENNETERRE

481, 7^e Avenue Ouest
J0Y 2M0
819 737-2258, poste 228
senneterre@cjeae.qc.ca

EMPLOI-QUÉBEC

Le site Internet d'Emploi-Québec fournit de nombreux outils, guides et informations pour favoriser la recherche d'emploi tels que le placement en ligne, l'information sur le marché du travail, etc.

EMPLOIQUEBEC.GOUV.QC.CA

Les services sont déployés dans un Centre local d'emploi.



CENTRE LOCAL D'EMPLOI (CLE)

Les centres locaux d'emploi offrent des ressources et des services aux personnes qui ont besoin d'une aide en matière d'emploi ou d'une aide de dernier recours, ainsi qu'aux entreprises qui ont des emplois disponibles, des besoins concernant la gestion de leur main-d'œuvre et le développement des compétences.

Le CLE peut :

- vous accompagner dans le développement de compétences et en employabilité;
- vous offrir de l'information sur le marché du travail;
- vous aider dans l'amélioration de vos apprentissages.

Le CLE comprend, entre autres, des services d'accueil, d'aide financière et d'emplois. Différents programmes et mesures d'insertion ou d'accompagnement à l'emploi peuvent également y être offerts. Vous pouvez vérifier votre admissibilité en vous adressant au Centre local d'emploi le plus près :

CLE de Senneterre

481, 7^e Avenue Ouest
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
819 737-2258 ou 1 800 363-2258 (sans frais)

CLE de Val-d'Or

186, avenue Perrault
Val-d'Or (Québec) J9P 2H5
819 354-4842 ou 1 877 229-0538 (sans frais)

VISION TRAVAIL ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Vision-travail est un organisme offrant des services en emploi aux individus et aux entreprises. Pour plus d'information :

Senneterre

481, 7^e Avenue Ouest
819 737-2258, faites le 0
johanne@vision-travail.qc.ca

Val-d'Or

405, avenue Centrale, bureau 116
819 825-1165
v-d@vision-travail.qc.ca



© Marie-Claude Robert

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-L'OR (MRC)

La MRC de La Vallée-de-l'Or offre un volet développement local et entrepreneurial permettant aux entrepreneurs et organismes de bénéficier de plusieurs services concernant :

- le démarrage et l'accompagnement d'un projet ou d'une entreprise;
- le perfectionnement;
- le financement grâce à différents fonds de développement.

Les services sont aussi disponibles auprès de nos partenaires :

MRC de La Vallée-de-l'Or

42, place Hammond
Val-d'Or (Québec) J9P 3A9
819 825-7733
mrcvo.qc.ca

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SENNETERRE

551, 10^e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
819 737-2296, poste 220

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE MALARTIC

866, rue Royale, local 105
Malartic (Québec) J0Y 1Z0
819 757-3611, poste 266

SERVICE CANADA

Service Canada a été créé afin que les Canadiens puissent accéder plus rapidement et plus facilement aux programmes et aux services du gouvernement du Canada.

Centre de Service Canada

www.servicecanada.gc.ca
400, avenue Centrale
Val-d'Or (Québec) J9P 1P3
1 800 622-6232

NORMES DU TRAVAIL

Au Québec, la Loi sur les normes du travail garantit des conditions de travail minimales à toutes et à tous et s'applique à toutes les entreprises. Cette loi traite des horaires, du salaire minimum, des congés et des absences, des procédures de licenciement, etc.

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

cnesst.gouv.qc.ca

La CNESST administre également le régime d'assurance obligatoire concernant la santé et la sécurité au travail. En cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle, ce régime permet d'indemniser les travailleurs.

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Au Québec, l'exercice d'un certain nombre de professions et de métiers est réglementé.

Certains métiers sont assujettis à une association ou à un ordre professionnel (ingénieur, infirmière, etc.) et d'autres sont déterminés par des exigences réglementaires (électricien, enseignant, conducteur de véhicule lourd, professionnel du milieu financier, etc.)

Pour en savoir plus

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/travailler-quebec/professions-metiers/index.html>

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC

Le mandat principal de la CDRHPNQ est de promouvoir, de favoriser et d'appuyer toutes les initiatives nécessaires au développement des ressources humaines des Premières Nations.

Centre de services urbains de Val-d'Or

190, rue Perrault
Val-d'Or (Québec) J9P 2H5
1 877 874-6605 ou 819 874-6605
employnations.com

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS)

Pour travailler au Canada ou pour recevoir des prestations et des services provenant de programmes gouvernementaux, vous avez besoin d'un numéro d'assurance sociale. Les enfants de 12 ans et plus peuvent faire leur propre demande de NAS. Chaque numéro est attribué à une seule personne et ne peut être utilisé par une autre personne. Vous devez protéger votre NAS : conservez-le en lieu sûr, ne le gardez pas sur vous. Pour soumettre une demande sans frais, il suffit de vous présenter au bureau de Service Canada.

Service Canada

1 800 808-6352 (sélectionnez l'option 3)
canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale

POINT DE SERVICE À VAL-D'OR

400, avenue Centrale
Val-d'Or (Québec) J9P 1P3
1 800 622-6232

POINT DE SERVICE À SENNETERRE

761, 10^e Avenue
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
1 800 622-6232

